

POINT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE DE L'INDRE (GHT 36)

La loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 et son décret d'application du 27 avril 2016 prévoient la création de groupements hospitaliers de territoire (GHT) afin de répondre à un objectif principal :

Garantir à tous les patients un égal accès à des soins de qualité et sécurisés, en renforçant la coopération entre les hôpitaux publics du territoire autour d'un projet médical et soignant partagé.

Ainsi, dans le département de l'Indre, le GHT est composé depuis le 1^{er} juillet 2016 :

► D'un établissement support, le Centre Hospitalier de Châteauroux-Le Blanc qui est chargé de coordonner le projet médico-soignant partagé et d'assurer pour le compte des autres établissements parties au groupement les fonctions et les activités déléguées (la fonction achat, la coordination des instituts et des écoles de formation paramédicale, le système d'information hospitalier, l'information médicale de territoire, la coordination des plans de formation continue et de développement professionnel continu).

► De huit établissements publics, les C.H. de Buzançais, Châtillon-sur-Indre, La Châtre, Issoudun, Levroux et Valençay, le Centre Départemental Gériatrique de l'Indre (CDGI) et l'E.H.P.A.D. de Vatan.

Le projet médical et soignant partagé est déployé autour de quatre domaines d'activité et de neuf filières de soins marqués par la volonté de garantir une offre de proximité de qualité. Chaque domaine et filière est piloté par un médecin hospitalier référent (voir ci-dessous) et un soignant.

LES DOMAINES D'ACTIVITÉ

1. Urgences (Dr Cherif MANSOUR)
2. Chirurgie (Dr François BORIES)
3. Soins de suite et de Réadaptation (Dr Daniel BOUTON)
4. Hospitalisation à domicile (Dr Habib HALLAK)

LES FILIÈRES DE SOINS

1. Prise en charge des A.V.C. (Dr Daniel BOUTON)
2. Prise en charge de l'insuffisance cardiaque (Dr Gildas YAOUANC)
3. Prise en charge de l'insuffisance respiratoire (Dr Xavier ROY)
4. Psychiatrie (Dr Fabienne CHAUVET-CASTAGNET)
5. Prise en charge des troubles cognitifs de l'adulte et de la personne âgée (Dr Habib HALLAK)
6. Prise en charge de la traumatologie de la personne âgée (Dr Chaouki AKHRAS)
7. Soins palliatifs (Dr Christian DUFRENE)
8. Gynécologie-obstétrique (Dr Françoise BANDALY)
9. Oncologie (Dr François CHRISTIANN)

Après le travail d'écriture engagé depuis un an, une nouvelle phase de mise en œuvre opérationnelle des premières actions s'ouvre désormais. Les premières avancées vous seront détaillées dans le prochain numéro de la lettre médicale prévu au 1^{er} trimestre 2018.

Si, dans un premier temps, le travail initial a été élaboré par les acteurs publics du médical et du médico-social du département comme voulu par le gouvernement, les acteurs privés sont amenés à être associés au projet dans les prochains mois afin de favoriser un maillage optimal du territoire au bénéfice du plus grand nombre.

PROJETS STRUCTURANTS sur le site de CHATEAUROUX

L'ACTIVITÉ DE CHIRURGIE AMBULATOIRE



Le centre hospitalier de Châteauroux-le-Blanc inscrit dans ses priorités le développement de l'activité de chirurgie ambulatoire actuellement unité de 8 places,

avec la construction d'un bâtiment, sur le site de Châteauroux, visant une augmentation de la capacité d'accueil à 20 places.

La chirurgie ambulatoire apporte de nombreux bénéfices aux patients comme aux professionnels de santé, en termes de qualité des soins et d'organisation. Elle est rendue possible par l'amélioration des techniques de chirurgie et d'anesthésie, ainsi que par l'organisation performante de ses unités dédiées. Elle est donc un symbole de qualité et d'innovation dans les pratiques.

Le coût des travaux est estimé à 3 Millions d'euros. Ils devraient s'achever au 1^{er} semestre 2018.

PLATEAU TECHNIQUE AVEC UN SECOND IRM

Le site de Châteauroux dispose d'un plateau technique complet : bloc chirurgical (6 salles), bloc obstétrical (6 salles), une stérilisation centrale, une unité de reconstruction des cytotostatiques, un plateau technique d'imagerie médicale (6 salles), 2 scanners, 1 IRM, un mammographe, 5 échographes, 1 salle de cathétérisme, un hélicoptère sanitaire, un espace de balnéothérapie pour les soins de suite et réadaptation.

et les examens ostéo-articulaires très demandés dans le département. Cette machine sera deux fois plus puissante que celle actuellement utilisée et viendra ainsi renforcer le plateau technique pour les examens dits « en coupes » afin d'améliorer la précision du diagnostic. Ce type d'équipement est à ce jour installé au CHU de Tours et au CHR d'Orléans. Il sera unique dans le département de l'Indre.

Un IRM 3 Tesla sera installé dès l'achèvement du bâtiment destiné à l'accueillir au printemps 2018. Il permettra d'améliorer la qualité de prise en charge du patient ramenant à 3 semaines (moyenne nationale) les délais d'attente. Cette nouvelle technologie offrira une qualité d'image supérieure à l'IRM classique, notamment pour le cerveau, la cancérologie

Le coût des travaux hors équipement est estimé à 1 million d'euros.



Ne pas jeter sur la voie publique.

© CC Concept - 02 54 28 28 28

Centre Hospitalier de
CHATEAUROUX-LE BLANC
Site de Châteauroux

216, avenue de Verdun • 36000 CHATEAUROUX
☎ 02 54 29 60 00 🌐 www.ch-chateauroux.fr
📍 @CHChateaurouxLB



Centre Hospitalier de
CHATEAUROUX-LE BLANC
Site Le Blanc

5, rue Pierre Milon • 36300 LE BLANC
☎ 02 54 28 28 28
🌐 www.ch-leblanc.fr

CH CHATEAUROUX
centre hospitalier



La Lettre Médicale

Décembre 2017



Evelyne POUPET
Directrice du Centre Hospitalier



Michel HIRA
Président CME

Chers Docteurs,
Chers collègues,

Le Centre hospitalier de Châteauroux-Le Blanc a connu au cours de ces derniers mois des changements majeurs tant du point de vue de sa gouvernance que de ses projets structurants.

Concernant sa gouvernance, trois faits marquants sont à porter à votre connaissance :

► L'arrivée de M^{me} Evelyne POUPET comme Directrice du Centre hospitalier de Châteauroux le 17 octobre 2015

► La fusion absorption entre l'hôpital de Châteauroux et celui du Blanc le 1^{er} janvier 2017

► L'élection de M. le Dr HIRA, médecin réanimateur, comme Président de la Commission Médicale d'Établissement du nouvel établissement fusionné le 10 janvier 2017

Des projets structurants accompagnent ces évolutions. Au niveau de l'établissement, l'investissement dans des techniques et technologies de pointe a été amplifié : le virage de la chirurgie ambulatoire est enclenché avec la construction d'un bâtiment entièrement dédié en cours de finalisation, un IRM dernière génération permettra de diminuer par cinq les délais d'attente dans l'Indre, la balnéothérapie du service de soins de suite et de réadaptation est ouverte, les outils de télé-médecine permettent de mieux connecter les professionnels de santé entre eux et de prendre plus rapidement en charge les patients dans le cadre d'un AVC.

Au niveau du territoire de l'Indre, le Centre hospitalier de Châteauroux-Le Blanc est l'établissement support du Groupement hospitalier de Territoire (GHT). Il joue donc un rôle pivot dans la réorganisation graduée de l'offre de soins publique dans le département.

Des filières de soins sont amenées à se développer comme la prise en charge améliorée des cancers digestifs dans le bassin blancois ou les partenariats renforcés en cancérologie avec les hôpitaux d'Issoudun et de la Châtre. Ce ne sont que des débuts ...

Ces inflexions ancrent résolument l'hôpital de Châteauroux-Le Blanc dans son territoire avec une volonté affichée de renforcer les liens avec les acteurs de la médecine libérale que vous êtes ! Le projet « cœur et sport 36 » développé dans ce bulletin en est un bel exemple. Au XXI^e siècle, l'hôpital doit s'ouvrir sur l'extérieur, il se doit d'être en perpétuelle interaction avec les réseaux, les médecins et soignants de ville dans le meilleur intérêt des patients. A cet effet, une direction adjointe en charge de la stratégie, des ressources médicales et du territoire a été créée pour structurer ce nouvel ancrage dès le 1^{er} janvier 2017.

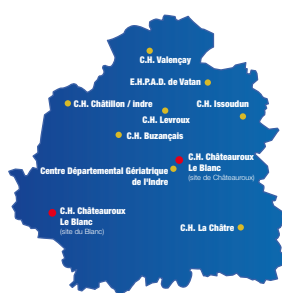
Vous trouverez dans ce bulletin d'information, humblement prénommé « La lettre médicale », des informations sur l'actualité de l'hôpital, ses projets, ses nouveaux médecins et ses actions de partenariat. Ce bulletin a vocation à être publié tous les quatre mois pour vous tenir informés et vous être utile.

Nous vous en souhaitant bonne réception et bonne lecture,

Evelyne POUPET

Michel HIRA

Indriance
Groupe Hospitalier Public



L'A.R.S. Centre-Val de Loire a approuvé le projet médical et soignant partagé du GHT de l'Indre (arrêté n°2017-OSMS-0056 du 30 août 2017)

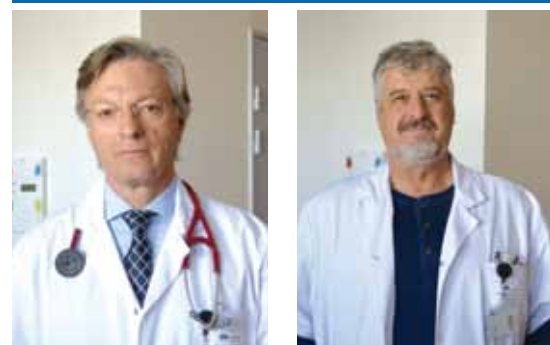
Le document est consultable sur le site internet de l'A.R.S. Centre - Val de Loire <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/les-groupements-hospitaliers-de-territoire-ght> et sur le site internet du Centre Hospitalier de Châteauroux Le Blanc <http://www.ch-chateauroux.fr>



NOUVEAUX ARRIVANTS DE JANVIER À NOVEMBRE 2017



PÔLE ANESTHÉSIE-RÉANIMATION



José MILITAO FERNANDES
Praticien contractuel ANESTHÉSIE

José RENTE FIAL
Praticien contractuel ANESTHÉSIE

PÔLE PHARMACIE



Sophie BOURGOÏN
Assistante spécialiste PHARMACIE

PÔLE MÉDECINE URGENCES



Eferpi APOSTOLIDOU
Praticien contractuel URGENCES

Adonis MAGOUMOU YETMOU
Praticien attaché URGENCES

PÔLE MÉDICAL 1



RaduEugen MOISEI
Praticien contractuel CARDIOLOGIE

Stéphane RABET
Praticien hospitalier CSSR

Rita CARBONI
Praticien attaché ONCOLOGIE

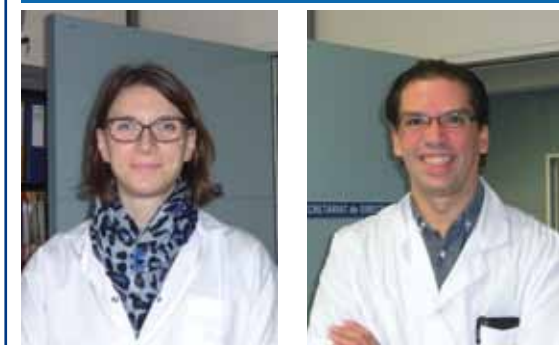
PÔLE MÉDICAL 1



Mohamed DERBALI
Praticien attaché CARDIOLOGIE

LyaKout BENSALMA
Praticien attaché associé MÉDECINE INTERNE

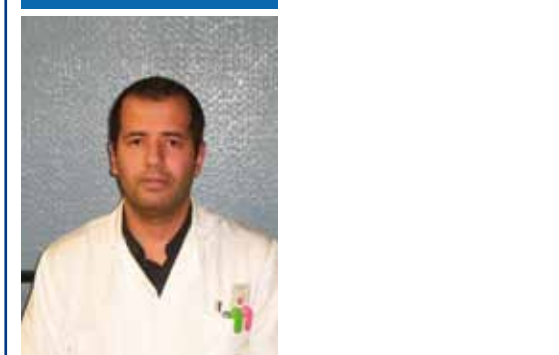
PÔLE SITE DU BLANC



Anne-Sophie GAUDY
Praticien contractuel PHARMACIE

Miguel Alexandre FERNANDEZ
Praticien contractuel CHIRURGIE VISCÉRALE

PÔLE SITE DU BLANC



Sidi Mohamed BENHAMOU
Praticien attaché associé SSR



L'ESPACE BALNÉOTHÉRAPIE

Le centre hospitalier CHATEAUROUX-LE BLANC dispose d'un espace de balnéothérapie au Centre de Soins de Suite et de Réadaptation. La rééducation en balnéothérapie (médecine douce) permet de lever précocement les patients présentant des fractures des membres inférieurs et de soulager les douleurs articulaires et dorsales. Un impact positif existe aussi chez les patients porteurs de Sclérose en Plaque.

PÔLE CHIRURGICAL

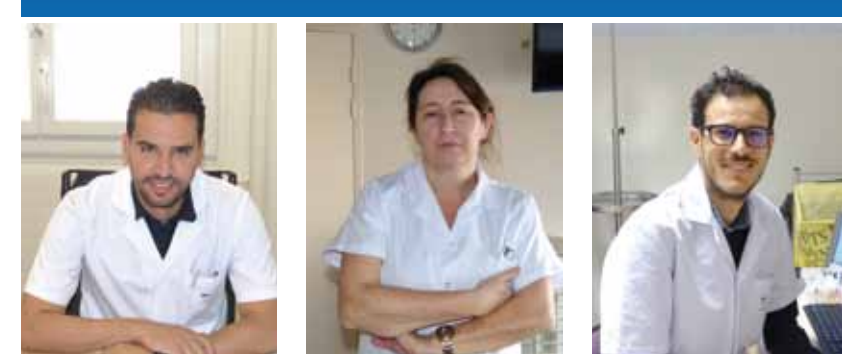


Gilles WENDLING
Assistant partagé OTO-RHYNO LARYNGOLOGIE

Radu VASILESCU
Praticien contractuel CHIRURGIE VASCULAIRE

Wafa BOUTALEB
Praticien hospitalier MÉDECINE POLYVALENTE ADDICTOLOGIE URGENCES

PÔLE CHIRURGICAL

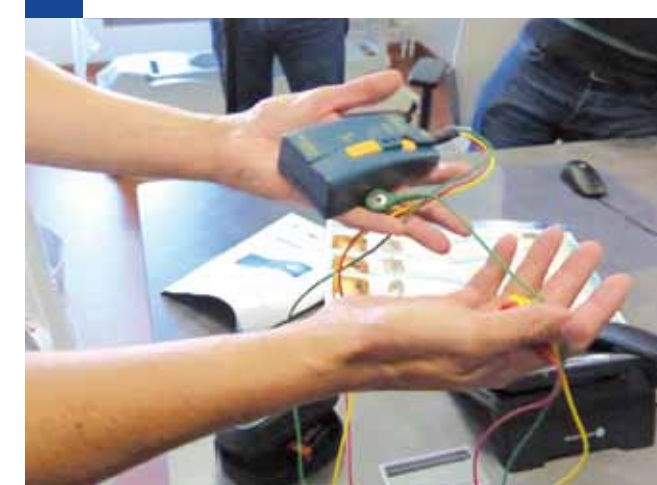


Ali ABDELMOULA
Praticien attaché HEPATO-GASTRO ENTÉROLOGIE

Christine RAYNAL
Praticien hospitalier ANGIOLOGIE URGENCES

Mohamed Zied RAHOUI
Praticien attaché OPHTALMOLOGIE

DISPOSITIF CŒUR ET SPORT 36



PREVENTION DES ACCIDENTS CARDIAQUES POUR LES JEUNES SPORTIFS DE L'INDRE DE 12 À 35 ANS

La rentrée sportive 2017 s'est faite sous le signe de la prévention avec le dispositif « Cœur et Sport 36 » partenariat innovant suscitant une collaboration étroite entre les médecins généralistes et l'hôpital de Châteauroux-Le-Blanc.

Cette action de prévention contre les accidents cardiaques des jeunes sportifs (12-35 ans) en compétition a été mise en place à l'initiative du Groupe de Pairs de médecins généralistes de Châteauroux représenté par le Dr Laurence PHILIPPE. Il associe le Dr Olivier POITRINEAU, chef de service de cardiologie à l'hôpital de Châteauroux-Le Blanc, et le Dr Xavier ROY, chef de service du Centre de Soins de Suite et de Réadaptation (CSSR)

Le lancement officiel du dispositif a eu lieu avec les médecins responsables et les médias le 11 septembre 2017 au CSSR. Cinq médias ont fait le déplacement et ont relayé l'information dans la presse et sur les antennes.

Le dispositif cœur et sport est simple : les jeunes gens sollicitant leur médecin traitant pour l'obtention du certificat médical leur permettant d'exercer le sport de leur choix en compétition, complètent avec lui un ques-



tionnaire médical et sont invités à prendre un rendez-vous en ligne sur le site web [www.doctolib.fr](https://www.doctolib.fr/hopital-public/chateauroux/centre-de-soins-de-suite-et-de-readaptation) (lien : <https://www.doctolib.fr/hopital-public/chateauroux/centre-de-soins-de-suite-et-de-readaptation>) pour réaliser un électrocardiogramme de dépistage au CSSR, électrocardiogramme qui est lu par télétransmission et interprété en temps réel dans un centre parisien de cardiologie partenaire.



En cas de tracé anormal signalé par le centre parisien de cardiologie, les praticiens hospitaliers assurent le suivi médical approprié et des examens complémentaires sont programmés par la suite.

Le coût financier pour le jeune est de 20 euros pour l'électrocardiogramme. La consultation de dépistage chez le médecin remplissant le questionnaire est remboursée par la sécurité sociale, conformément à un accord passé avec la CPAM 36.

